

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 mai 2017

4^e RENCONTRES NATIONALES DES DISPOSITIFS MEDICAUX DE NÎMES

LE REMBOURSEMENT DES DISPOSITIFS MEDICAUX

Les 23 et 24 mai 2018

Avec quelques 150 industriels, chercheurs et porteurs de projets français et étrangers présents à chaque édition, ces rencontres s'inscrivent dans la dynamique de structuration de la filière d'excellence des « Dispositifs Médicaux » à Nîmes.

Après 3 années de rencontres centrées sur les aspects réglementaires, la commercialisation et l'open innovation des dispositifs médicaux, **l'édition 2018 a pour objectif de donner aux participants les clés du parcours pour le remboursement de leurs dispositifs médicaux.**

Selon que le dispositif médical est intégré à un acte médical, destiné à être utilisé individuellement par le patient, selon son degré d'innovation, l'industriel a le choix entre différentes stratégies... qui auront des répercussions administratives et financières pour l'entreprise.

Un dispositif en France peut être :

- inscrit sur une liste de produits remboursables (appelée LPPR) sous un nom générique ou un nom de marque,
- inclus dans un acte médical donc compris dans la tarification à l'activité (la T2A),
- inclus dans le coût des groupes homogènes de séjours (GHS), ou encore
- mentionné dans une liste dite "liste positive intra GHS".

On le voit, c'est compliqué. Le but de ces journées est donc de préciser le parcours administratif à suivre pour qu'un dispositif puisse être remboursé en France. En particulier, seront abordés les aspects administratifs, les critères d'évaluation et de valorisation des produits.

Un atelier sera particulièrement consacré aux relations entre dispositifs et tarification à l'activité.

Etre remboursé en France est souvent un critère pour pénétrer d'autres marchés à l'étranger.

Quelle est la situation du remboursement des dispositifs médicaux dans les autres pays européens ? Le point sur les grands marchés européens et les modes de prise en charge sera l'objet du second atelier pratique de ces rencontres.

RDV les 23 et 24 mai prochain à Nîmes : [découvrez le programme de l'évènement](#)

Les journalistes sont invités à un point presse du 24 mai à 8h30 (Programme en fin de communiqué) et à assister à tout ou partie de l'évènement.

Positionnement des 4^e rencontres nationales des dispositifs médicaux à Nîmes, les 23 et 24 mai 2018

De la compresse au stimulateur cardiaque en passant par la paire de lunettes, la prothèse de hanche et la table de radiologie, le monde du dispositif médical (DM) est très vaste. On estime à plus de 800.000 le nombre de dispositifs différents sur le marché français.

Avec un marché annuel français est estimé à € 23 Md¹, en croissance annuelle de plus de 4 % en moyenne, le secteur des dispositifs médicaux est important économiquement, porté par des facteurs globaux tels que l'allongement de la durée de vie et le développement économique.

De l'idée au produit fini entre les mains de l'utilisateur, le développement d'un DM passe par toute une série d'étapes qui auront un impact sur la valeur et la qualité du produit. C'est la chaîne de valeur. La mise sur le marché et la commercialisation sont évidemment des moments-clés dans la vie d'un dispositif et pour l'entreprise qui le conçoit.

Même si le monde du DM est vaste et très hétérogène, on peut distinguer trois grandes classes de produits, selon leur mode de commercialisation:

- Les dispositifs à usage du grand public, pour lesquels l'entreprise ne recherchera pas nécessairement de remboursement, comme par exemple un tensiomètre, des pansements vendus en grande surface, etc. ;
- Les dispositifs qui servent à exécuter un acte médical : un stéthoscope, une table de radiologie, un bistouri électrique... et qui ne seront pas remboursés ;
- Et enfin, les dispositifs dont le coût peut être pris en charge par les assurances de santé, qu'ils soient directement utilisés par le patient ou délivrés dans le cadre de soins délivrés par un établissement de santé (un implant cristallin par exemple).

Centrées sur le remboursement, c'est donc ce dernier type de DM qui est au cœur des 4^e rencontres nationales des dispositifs médicaux à Nîmes, les 23 et 24 mai 2018.

¹ Conseil économique, social et environnemental « La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé », janvier 2015 — SNITEM 2015.



Les forces qui font du territoire de Nîmes Métropole, le territoire d'avenir pour les entreprises des dispositifs médicaux

Riche d'une histoire industrielle de plus de 30 ans, d'un écosystème de choix, et de la présence d'entreprises de dimension internationale (Bastide - Le confort médical, Asklé Santé (groupe Wincare), Idetec...), **Nîmes Métropole** possède tous les atouts pour devenir un acteur majeur des dispositifs médicaux.

Eurobiomed, pôle de compétitivité Santé, avec sa riche communauté d'entreprises, d'universités et d'écoles et porteur de projets structurants comme le diagnostic médical à Montpellier ou encore l'immunothérapie à Marseille, soutient le positionnement du dispositif médical à Nîmes.

Le CHU de Nîmes, avec son fort positionnement en recherche clinique et la création récente de son Institut d'évaluation du dispositif médical (**IDIL**) et son Centre d'évaluation des dispositifs médicaux liés au handicap (**CEDM-H**) fait de Nîmes un des hotspots de l'évaluation clinique en France.

Point presse le 24 mai à 08h30, salle Capitol 3, Novotel Atria

Les journalistes sont invités à échanger avec :

- **M. Yvan LACHAUD**, Président de Nîmes Métropole
- **M. Xavier TABARY**, Président d'Eurobiomed
- **Mme Martine LADOUCKETTE**, Directrice générale du CHU de Nîmes
- **M. Michel BAZIN**, Vice-Président du Conseil de Surveillance du CHU de Nîmes

A propos :

Eurobiomed

Fondé en 2009 par l'ensemble des acteurs de la filière santé des régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le pôle de compétitivité EUROBIOMED fédère à ses côtés tous les acteurs du territoire : enseignement, recherche fondamentale, translationnelle et clinique, centres d'innovation technologique, start-ups et success stories industrielles. EUROBIOMED est avant tout un collectif qui vise à développer les interactions entre acteurs de la filière, à accompagner l'innovation et la croissance de la filière et des acteurs publics et privés et à être un interlocuteur pour les pouvoirs publics afin de les accompagner dans la mise en place de réponses adaptées aux enjeux du secteur.

Ensemble, les 270 membres du collectif EUROBIOMED (dont 228 entreprises) constituent non seulement un formidable moteur de développement régional (172 projets de R&D représentant 718 millions d'euros d'investissements et 700 emplois directs) mais aussi une source de solutions pour les millions de patients confrontés à des pathologies sévères : cancers, pathologies inflammatoires chroniques, maladies infectieuses, maladies (ré)émergentes, maladies neurologiques, maladies rares et orphelines.



EUROBIOMED offre des ressources et propose des solutions dédiées aux sociétés et aux organismes de recherche de la filière santé pour les aider à innover, à se financer, à se développer et à atteindre leurs objectifs stratégiques et commerciaux pour, *in fine*, améliorer la prise en charge et la vie des patients.

Basé à Marseille, Nice/Sophia Antipolis et Montpellier, EUROBIOMED compte un effectif de 11 personnes. Il est présidé par Xavier TABARY et dirigé par Émilie ROYERE, Directrice Générale.

Nîmes Métropole

Nîmes et sa métropole, un territoire au service des Dispositifs Médicaux

Bénéficiant d'une dynamique bi-régionale Occitanie et PACA, faisant partie des premières régions françaises du dispositif médical, derrière Île-de-France et Rhône-Alpes, le territoire nîmois bénéficie d'atouts au service des entreprises industrielles et de services axés sur la filière du dispositif médical :

- Des industriels de toute taille, positionnés sur les dispositifs médicaux dits d'équipements mais aussi en dispositifs médicaux implantables, comme DMS Apelem, Aslke Winnicare, Bastide Médical, Idetec, Transysteme-Dedienne Santé, Innov'spine, PMD Médical, SIEM Biomédicale, Fast 4, ...
- Une gamme complète de compétences : R&D, dispositif de recherche clinique et d'évaluation clinique, fabrication, sous-traitance, distribution, services spécialisés... ; et des expertises reconnues sur les thèmes du handicap, de la basse vision, de l'imagerie médicale et de l'anti-escarre.
- Une volonté d'agir pour animer, valoriser et mettre en réseau, en partenariat avec Eurobiomed, Transferts LR, BIC Innov'up et les autres partenaires,
- Et enfin un fort soutien aux actions structurantes du territoire, comme à l'Institut du Dispositif Médical, initié par des équipes du CHU de Nîmes, et à l'I2ML (Institut méditerranéen des métiers de la longévité).

CHU de Nîmes

Acteur majeur en Occitanie en termes de soin, avec une capacité d'accueil de près de 2 000 lits et plus de 6 000 collaborateurs, dont 1 500 médecins (internes et étudiants compris), le CHU de Nîmes assure également des missions de recherche, d'enseignement et de formation. Premier employeur du Gard, l'établissement est un acteur économique de premier plan. Fortement ancré dans son territoire, le CHU de Nîmes est expert dans le domaine des dispositifs médicaux (DM), notamment via son Institut d'évaluation des dispositifs médicaux (IDIL) et son Centre d'évaluation des dispositifs médicaux liés au handicap (CEDM-H). Les équipes hospitalières de médecins, soignants, méthodologistes, biostatisticiens et la cellule de valorisation travaillent en étroite collaboration avec le tissu industriel local, régional et national pour répondre au besoin croissant d'évaluation exprimé par les industriels, le DM constituant un gigantesque champ d'investigation et d'amélioration des qualités de prise en charge des patients. Avec IDIL, le CHU de Nîmes propose un guichet unique qui assure aux industriels, aux institutionnels et aux promoteurs de projets de trouver rapidement une équipe dédiée et compétente, réactive et de grande qualité scientifique, tout en garantissant une complète indépendance vis-à-vis des industriels.

Contacts

Eurobiomed :

Marie Puvieux, Relations presse (ATCG Partners)

Téléphone : 06 10 54 36 72

presse@atcg-partners.com

Emilie Royere, Directrice générale

emilie.royere@eurobiomed.org

Téléphone : 04 91 13 74 65



twitter.com/PoleEurobiomed



fr.linkedin.com/company/eurobiomed



www.eurobiomed.org

Nîmes Métropole

Christine Chamski-Camfrancq, contact presse
et chef de service Communication

Christine.chamski-camfrancq@nimes-metropole.fr

Téléphone : 04 66 02 56 90 – 06 23 53 16 12

CHU de Nîmes

Benjamin Héraut

Responsable du service Communication et des
relations publiques

benjamin.heraut@chu-nimes.fr

Téléphone : 04 66 68 30 91

Openîmes – Agence de développement

François Nicolas, Pôle Santé – dispositifs
médicaux – médecine d'urgence

fnicolas@openimes.com

04 48 27 03 52 – 07 61 55 28 79